

La négociation de conventions collectives à l'ère de la mise en œuvre des technologies autonomes

29 avril 2019

Concernant le récent échec des négociations collectives avec Postes Canada, [le président national du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes \(« STTP »\), Mike Palecek, a déclaré](#) : « Nous avons de nos membres un mandat de grève clair si Postes Canada refuse de régler les principaux enjeux, comme la santé et la sécurité, l'égalité hommes-femmes et le maintien d'emplois à plein temps de la classe moyenne. » Si le « maintien d'emplois » souhaité par le STTP ne dépend pas nécessairement du recours à des véhicules autonomes ou à des drones, il reste que les syndicats, lors des négociations collectives, doivent de plus en plus tenir compte des avancées technologiques, comme les technologies autonomes, qui sont en passe de bouleverser la livraison de colis traditionnelle.

Aux États-Unis, la mise en place de technologies autonomes dans le domaine de la logistique sème déjà la discorde. En janvier 2018, lors de la négociation d'une nouvelle convention collective, [UPS et les Teamsters se sont affrontés](#) sur la question de l'utilisation de drones et de véhicules sans conducteur pour automatiser les livraisons. Pour cette nouvelle convention visant plus de 260 000 employés de UPS, les Teamsters souhaitaient que soit interdit le recours aux drones et aux véhicules sans conducteur. Dans [la version révisée de la convention collective, publiée en juillet 2018](#), les parties en sont arrivées à un compromis : l'article 6 stipule que UPS devra examiner, de concert avec le syndicat, toute proposition de changement technologique au moins six mois avant sa mise en œuvre. Parmi ces nouvelles technologies, les suivantes ont été explicitement citées : drones, véhicules sans conducteur et pelotons de semi-remorques.

Compte tenu de l'évolution de la situation au sud de la frontière, il y a fort à parier que les entreprises du secteur ontarien de la logistique se heurteront à des obstacles semblables lorsque les questions touchant les technologies autonomes seront abordées à la table de négociation. Les volumes de livraison allant croissant et le commerce numérique gagnant sans cesse en popularité, les entreprises envisagent de nouvelles avenues pour ce qui est des livraisons automatisées, comme les drones et les pelotons, afin de répondre à la demande croissante. Dans la foulée, les syndicats en Ontario pourraient chercher à se prémunir contre l'utilisation de technologies de véhicules autonomes afin de parer aux éventuelles réductions d'effectif qui pourraient découler de

leur mise en œuvre. C'est pourquoi les employeurs doivent connaître sur le bout des doigts les dispositions relatives aux changements technologiques que contiennent les actuelles conventions collectives et se tenir prêts à aborder la question de la mise en œuvre des technologies de véhicules autonomes lors de négociations collectives futures.

Par

[Brad Hallowell](#)

Services

[Technologies de l'information, Véhicules autonomes, Transports](#)

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

Bureaux BLG

Calgary

Centennial Place, East Tower
520 3rd Avenue S.W.
Calgary, AB, Canada
T2P 0R3

T 403.232.9500
F 403.266.1395

Ottawa

World Exchange Plaza
100 Queen Street
Ottawa, ON, Canada
K1P 1J9

T 613.237.5160
F 613.230.8842

Vancouver

1200 Waterfront Centre
200 Burrard Street
Vancouver, BC, Canada
V7X 1T2

T 604.687.5744
F 604.687.1415

Montréal

1000, rue De La Gauchetière Ouest
Suite 900
Montréal, QC, Canada
H3B 5H4

T 514.954.2555
F 514.879.9015

Toronto

Bay Adelaide Centre, East Tower
22 Adelaide Street West
Toronto, ON, Canada
M5H 4E3

T 416.367.6000
F 416.367.6749

Les présents renseignements sont de nature générale et ne sauraient constituer un avis juridique, ni un énoncé complet de la législation pertinente, ni un avis sur un quelconque sujet. Personne ne devrait agir ou s'abstenir d'agir sur la foi de ceux-ci sans procéder à un examen approfondi du droit après avoir soupesé les faits d'une situation précise. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller juridique si vous avez des questions ou des préoccupations particulières. BLG ne garantit aucunement que la teneur de cette publication est exacte, à jour ou complète. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sans l'autorisation écrite de Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Si BLG vous a envoyé cette publication et que vous ne souhaitez plus la recevoir, vous pouvez demander à faire supprimer vos coordonnées de nos listes d'envoi en communiquant avec nous par courriel à desabonnement@blg.com ou en modifiant vos préférences d'abonnement dans blg.com/fr/about-us/subscribe. Si vous pensez avoir reçu le présent message par erreur, veuillez nous écrire à communications@blg.com. Pour consulter la politique de confidentialité de BLG relativement aux publications, rendez-vous sur blg.com/fr/ProtectionDesRenseignementsPersonnels.

© 2025 Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.